

Tous photographes ou mes 4 secondes de célébrité dans un grand musée international



« Tout le monde dans le futur aura 15 min de célébrité », disait Andy Warhol. Pour ce qui me concerne je viens déjà d'en avoir 4. Certes c'était pas des minutes mais des secondes (et pas une de plus pas une de moins). Mais vous ne m'empêchez pas d'en être déjà fier comme un paon. Explication.

le [Musée de l'Elysée](#) à Lausanne est l'un des plus célèbres musées consacrés à ce que [Bourdieu](#) qualifiait d'*art moyen* à savoir la photographie.

Sa dernière exposition s'intitule [Tous Photographes !](#) Il ne s'agit pas de monter une exposition de photographies d'amateurs mais plutôt, [d'après les organisateurs](#) (*professionnels* et *experts*), d'une réflexion sur la photographie *amateur*.

Tout le monde est ainsi invité à envoyer ses propres images à partir d'un [site spécialement dédié à l'opération](#). Une fois ceci fait. On vous prévient alors lorsque votre photographie aura été projetée sur les murs de l'exposition (durée : 4 secondes) en vous envoyant par mail la photographie de votre

photographie prise depuis une webcam du musée.

Issue de mon compte Flickr, j'ai choisi l'image ci-dessous parce que... j'en sais trop rien en fait, parce qu'elle me parle quoi ! Disons que j'aime bien son mouvement et son petit côté politiquement incorrect oscillant entre "c'est mignon" et "c'est indécent".



Toujours est-il que MA photo a été exposée dans un GRAND musée. Bon d'accord ça n'était que du 4 mars à 14h36 au 4 mars à 14h36 et 4 secondes. Et puis, si j'en juge par l'accusé de réception de la webcam, il n'y avait pas l'air d'avoir grand monde devant à ce moment là. Mais enfin bon, tout de même, quelle satisfaction pour mon EGO !

Ceci dit il y a quand même une absence de marque dans le processus : la licence de la photographie.

Le [formulaire d'envoi](#) ne prévoit pas en effet de champ *licence*. On présuppose donc qu'on se trouve donc automatiquement sous le régime du *copyright classique* (cf les [Conditions Générales](#)). C'est plus que dommage parce que l'on se prive là selon moi d'un élément important de cette réflexion globale sur la photographie actuelle amateur (et pas qu'amateur d'ailleurs). Les nouvelles technologies font évoluer la photographie aussi bien d'un point de vue social

que du point de vue esthétique. Mais elles interrogent aussi le droit à l'image et le droit sur l'image.

J'aurais apprécié moi affirmer et assumer le fait que ma photographie était sous licence [Creative Commons BY](#). J'aurais aimé pour voir dire que mon image pouvait être copiée, modifiée et vendue par tout un chacun pourvu que ma paternité d'auteur fut respectée. Je pense même que cela aurait pu avoir un certain impact sur le spectateur du musée. Du coup on aurait très bien imaginé trouver à même l'exposition toutes sortes de trucs connexes comme par exemple une borne USB autorisant les visiteurs munis d'une clé à repartir avec les photos exposées de leur choix.

À bien y réfléchir, une fois mon narcissisme assouvie, je me dis qu'on a encore loupé une belle occasion de sensibiliser à la [culture libre](#).

Une autre fois sans doute...